ASSEMBLÉE NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Monsieur François Bayrou
Premier ministre
Hotel de Matignon
57 rue de Varenne
75700 PARIS

Paris, le 2 juillet 2025

Loïc KERVRAN

Député du Cher

Vice-président de la Commission de la Défense nationale et des Forces Armées

Monsieur le Premier ministre,

Nous, parlementaires de toutes sensibilités, vous interpellons solennellement au sujet de la décision récemment prise par le Service d'Information du Gouvernement (SIG) dans le cadre du marché public relatif à la veille stratégique des réseaux sociaux au bénéfice des ministères et de l'État.

Depuis 2017, cette mission sensible était assurée par l'entreprise française Visibrain, dont la compétence technique et l'expertise sont unanimement saluées par les services utilisateurs, du ministère des Armées à celui de l'Intérieur, en passant par Viginum et le Secrétariat général de la Défense et de la Sécurité nationale.

Or, à l'issue d'une procédure d'appel d'offres qui interroge, ce marché a été attribué à Talkwalker, société sous pavillon canadien, détenue par des capitaux américains, soumise au Cloud Act et aux lois extraterritoriales des États-Unis.

Cette décision suscite de très vives inquiétudes, et ce à plusieurs titres :

Sur la souveraineté numérique de la France, déjà fragilisée par d'autres décisions analogues dans la commande publique. Confier à un acteur extra-européen l'observation des signaux faibles, des crises émergentes et des débats d'opinion expose nos institutions aux ingérences étrangères et à des risques de captation d'informations stratégiques. Comme l'a rappelé votre ministre chargée du Numérique et de l'Intelligence artificielle, Madame Clara Chappaz, ce choix est « inadmissible ».

Sur la protection du débat démocratique, à un moment où les campagnes de désinformation deviennent des instruments privilégiés de déstabilisation des démocraties.
À moins d'un an des élections municipales de 2026, il est crucial que les outils de veille de l'État soient irréprochables et placés hors de portée de puissances étrangères.

Sur les doutes qui entachent la procédure menée par le SIG : l'annulation, sans motivation publique, d'un premier appel d'offres; le choix d'une offre techniquement incomplète dans la mesure où Talkwalker ne couvre pas intégralement l'ensemble des plateformes exigées, notamment TikTok ; un dumping tarifaire manifeste par lequel Talkwalker a proposé un prix près de cinq fois inférieur à celui de Visibrain, qui semble difficilement soutenable à moyen terme; la priorité donnée au seul prix, au détriment de la qualité technique pourtant essentielle dans ce type de mission.

M. Loïc KERVRAN - Député de la 3ème circonscription du Cher
126 rue de l'Université | 75007 PARIS
19 rue Littré | 18000 BOURGES
loic.kervran@assemblee-nationale.fr
https://loic-kervran.fr/

Sur le fonctionnement du SIG lui-même, qui a géré seul cette procédure d'appel d'offres, sans concerter les services utilisateurs pourtant concernés au premier chef, conduisant à des contre-sens graves - ce ne sont pas les données publiques surveillées sur les réseaux sociaux qui sont sensibles, mais les requêtes et paramétrages de veille stratégique opérés par les ministères, révélateurs de leurs préoccupations et intentions.
Ces éléments appellent des réponses fortes et immédiates. Ils posent la question des dysfonctionnements qui ont pu conduire à ce choix, contre l'avis des utilisateurs eux-mêmes et malgré les alertes émanant de la Représentation nationale.

C'est pourquoi, par la présente, nous vous demandons :

- De faire réexaminer cette procédure d'appel d'offres par le SIG, au regard des préoccupations de souveraineté, de sécurité nationale et de régularité de la commande publique ;
- De diligenter un audit indépendant sur la manière dont ce marché a été attribué, afin d'identifier les responsabilités et d'éviter la reproduction de telles décisions ;
- De tirer les enseignements de cet épisode pour les futurs marchés publics, en intégrant systématiquement des critères de souveraineté, d'exigence technique et de soutien à l'industrie numérique nationale, chaque fois que l'intérêt vital de la France est en jeu.

Monsieur le Premier ministre, la souveraineté numérique ne peut rester un slogan. Elle suppose des actes cohérents, une vigilance de tous les instants et une exemplarité de l'État dans ses choix stratégiques.
C'est dans cet esprit que nous vous appelons à agir sans délai.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Premier ministre, à l'assurance de notre haute considération républicaine.

Loïc Kervran et ses collègues députés Alexandre Allegret-Pilot, Xavier Albertini, Henri Alfandari, Bénédicte Auzanot, Romain Baubry, Brigitte Barèges, Jean-Pierre Bataille, Thierry Benoit, Sylvain Berrios, Béatrice Bellamy, Éric Bothorel, Bertrand Bouyx, Jean-Michel Brard, Anthony Brosse, Paul Christophe, Nathalie Colin Oesterlé, Josiane Corneloup, François Cormier-Bouligeon, Constance de Pélichy, Emmanuel Duplessy, Sylvie Dezarnaud, Philippe Fait, Jean-Marie Fievet, Agnès Firmin Le Bodo, Félicie Gérard, Franck Giletti Christian Girard, Olivia Grégoire, François Gernigon, Pierre Henriet, Sébastien Huyghe, Bastien Lachaud, Philippe Latombe, Thomas Lam, Jean Laussucq, Marie-France Lorho, Alexandre Loubet, Constance Le Grip, Anne Le Hénanff, Didier Lemaire, Delphine Lingemann, Lise Magnier, Emmanuel Maurel, Pierre Meurin , Nicolas Meizonnet, Paul Midy, Laure Miller, Maxime Michelet, Paul Molac, Jean Moulière, Jérémie Patrier-Leitus, Béatrice Piron, Christophe Plassard, Josy Poueyto, Jean-François Portarrieu, Marie-Agnès Poussier-Winsback, Isabelle Rauch, Charles Rodwell, Anne-Sophie Ronceret, Laetitia Saint-Paul, Vincent Thiébaut, Jean-Louis Thieriot, Corinne Vignon, Frédéric Valletoux, Antoine Vermorel, Lionel Vuibert, Anne-Cécile Violland, Caroline Yadan

.